

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > AXIAL PRATIC

AXIAL PRATIC



AXIAL PRATIC

Dernière mise à jour :

29.07.2019

Herbicides

Protection des cultures

N° AMM :

2100138



Composition:

12.5 g/l

cloquintocet-mexyl

50 g/l

pinoxaden

Famille chimique:

Quinoléines

Phénylpyrazolines

Formulation:

EC Concentré émulsionnable

Mode d'action:

Post-levée des adventices

Systémique

Foliaire

Anti-graminées foliaire de sortie d'hiver pour les céréales (blés, orges,...), AXIAL Pratic présente un haut niveau d'efficacité sur ray-grass, folle-avoine et agrostis. Avec une grande souplesse d'emploi et une excellente sélectivité, AXIAL Pratic offre une excellente efficacité pour les rattrapages en sortie d'hiver.

Pour une meilleure maîtrise du désherbage, AXIAL Pratic peut s'utiliser en association avec des sulfos pour plus de souplesse, de régularité, d'efficacité et de rendement.

Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)
- [Classement et sécurité](#)
- [Conseils d`utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

Filtrer par culture

- Sélectionner une culture - ▼

Apply

Blé Dur d'Hiver

Blé dur de printemps

Blé Tendre d'Hiver

Blé tendre de printemps

Epeautre

Graminées fourragères et à gazon porte-graine

Orge d'Hiver

Orge de printemps

Seigle d'Hiver

Triticale

•

Classement selon le règlement DPD/CLP :

Cette note est destinée **uniquement** aux produits avec un étiquetage **DPD** (ancien classement conforme à la Directive 99/45/CE).

Si un produit est mis sur le marché **avant le 1^{er} juin 2015** et si ce produit est vendu à l'utilisateur **avant le 1^{er} juin 2017** alors son utilisation est possible par l'agriculteur jusqu'à épuisement des stocks. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la FDS.

•

•



SGH07

•



SGH08

•



SGH09

Classement

Mention d'avertissement

Attention

Délai de rentrée

• Pour les travailleurs : 48 Heures

Mentions de danger

- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H361d - Susceptible de nuire au fœtus.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases).
- P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
- Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
- Spe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Equipped de Protection Individuelle (EPI)

- Pour l'opérateur, porter pendant le mélange/chargement : Gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, et un EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Pour l'opérateur, porter pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation : Gants en nitrile certifiés EN 374-3, une combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, et un EPI partiel (tablier à manches longues ou blouse) de catégorie III type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
- Pour protéger l'opérateur pendant l'application avec un tracteur avec cabine, porter une combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
- Pour protéger l'opérateur pendant l'application avec un tracteur sans cabine, porter une combinaison de travail en polyester 65% / coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant, des gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.
- Pour protéger le travailleur, porter une combinaison de travail tissée en polyester 65%/coton 35% avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant et des gants certifiés EN 374-3.

Préparation de la bouillie

Verser Axial pratic dans la cuve remplie à 50% d'eau en premier

Conditions particulières de mise en oeuvre

Pour optimiser l'efficacité d'Axial Pratic, tenir compte des conditions climatiques : - privilégier une hygrométrie > 60-70% favorisant la pénétration du produit dans la graminée adventice. - préférer une faible rosée qui favorise la pénétration du produit à une rosée plus forte qui se comporte comme une pluie entraînant le lessivage du produit. - être attentif au vent qui crée des risques de dérive accentués lorsque les gouttelettes sont fines et la pression élevée. - préférer des températures > 8°C qui favorisent l'activité du produit. Entre 2°C et 8°C l'activité d'Axial pratic est bonne mais plus lente. Après une vague de froid, attendre quelques jours une reprise de végétation avant de traiter. Ne pas traiter des plantes asphyxiées (sols battus, gorgés d'eau par des précipitations excessives).

Pulvérisation

Tenir compte des conditions climatiques pour réaliser l'application. Attention à la hauteur de la rampe pour avoir une pulvérisation parfaitement homogène et faire le bon choix de buse par rapport au risque éventuel de dérive

Volume d'eau

entre 100 et 400 l /ha

Paramètres pression

1,7 à 2,5 bars pour les buses à fente.

Se reporter aux indications données par le fabricant pour les buses à limitation de dérive

Délai sans pluie

1 heure

Type de buse

A fente

A limitation de dérive

Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

Reportez-vous à l'étiquette

En cas d'urgence appeler le 112 ou le 15 et le centre anti-poison.
Numéro d'urgence Syngenta France N° vert 0 800 803 264.

 N° Vert 0 800 803 264

En cas d'accident de transport composer le 06 11 07 32 81.
Signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)



Signalez-nous vos symptômes

 N° Vert 0 800 887 887
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Premiers soins en cas d'incident :

En cas d'ingestion : appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin, et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé et rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau tiède, paupières ouvertes et consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : amener la personne à l'air libre.

Pour des informations complémentaires, se référer à la section 4 de la fiche de données de sécurité.

AXIAL® PRATIC - AMM N° 2100138 - Composition : 12.5 g/l cloquintocet-mexyl * + 50 g/l pinoxaden ** - Attention -

H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Spe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta. ** substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.**

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr .

